

Baccalauréat en études religieuses

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | INSTITUT D'ÉTUDES RELIGIEUSES

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-885-1-1


CYCLE 1^{er} cycle


TITRE OFFICIEL Baccalauréat en études religieuses (B.A.)

TYPE Baccalauréat ès arts (B.A.)

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans

 **Admission à l'automne, l'hiver et l'été**


 **Capacité d'accueil non limitée**

 **Temps plein**

 **Temps partiel**

 **Offert au campus de Montréal**

 **Stages facultatifs**

 **Certains cours peuvent être pris à l'Institut de pastorale des Dominicains.**

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Fabienne Lescot, TGDE (514) 343-7506

fabienne.lescot@umontreal.ca

Patrice Brodeur, responsable du premier cycle

(514) 343-2164

patrice.brodeur@umontreal.ca

INFORMATION SUR L'ADMISSION

Admission

<https://admission.umontreal.ca/nous-joindre/demande-dinformation/nature/admission/>

Présentation

L'obtention du baccalauréat en études religieuses de l'Institut d'études religieuses atteste une formation en tant que spécialiste du domaine religieux. Ce baccalauréat se caractérise par l'ampleur des thématiques étudiées, couvrant les dimensions anciennes et contemporaines du phénomène religieux. Les champs des sciences des religions et de la théologie y sont couverts, dans deux orientations distinctes mais comportant aussi des passerelles entre elles.

Le baccalauréat en études religieuses couvre les bases conceptuelles ainsi que les contenus incontournables propres à chacune des deux orientations. Il couvre aussi les différents secteurs du champ disciplinaire : cours de sciences des religions, cours de théologie, cours sur des thèmes qui font appel à des approches combinées de théologie et de sciences des religions, cours d'autres disciplines pertinentes, et cours de langues si désiré.

Deux cheminements honor (enrichis), en sciences des religions ou en théologie, facilitent un éventuel passage à la maîtrise, par des activités particulières. Après avoir complété 60 crédits du baccalauréat avec une moyenne cumulative de 3,7, il est possible de demander un passage au cheminement honor. Ce cheminement sous le signe de l'excellence est attesté sur le diplôme.

Le baccalauréat ouvre la porte à une maîtrise en théologie et en sciences des religions.

Objectifs

Le baccalauréat spécialisé en études religieuses vise une formation étendue en sciences des religions ou en théologie. Au terme de sa formation, l'étudiant aura acquis une connaissance élargie des notions, des concepts, des méthodes et des pratiques qui concernent diverses facettes du religieux. Il comprendra les grands enjeux qui caractérisent l'univers du religieux et sera à même d'intervenir de façon professionnelle et éclairée dans les débats qui animent la société contemporaine et ses communautés croyantes.

Forces

- Une formation rigoureuse, dans les dimensions tant historiques que contemporaines des religions et/ou de la théologie;
- Un programme souple, adapté aux besoins d'aujourd'hui;
- Une mise à contribution des sciences humaines et sociales pertinentes;
- La possibilité d'intégrer des cours de langue dans le cursus;
- La possibilité d'un cheminement honor, attesté sur le diplôme et offrant une préparation supérieure à la maîtrise.

Perspectives d'avenir

Pour avoir une idée détaillée, mais non exhaustive, des perspectives d'avenir dans le domaine des études religieuses, consultez ce document.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 18 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- Les demandes d'admission doivent être déposées avant la date limite. Toutefois, la Faculté ne refusera pas nécessairement les demandes remises après cette date.
- Le candidat qui n'est pas encore certain de son orientation, soit sciences des religions ou théologie, est invité à s'inscrire d'abord à la mineure en études religieuses, puisque ce programme est conçu pour explorer l'ensemble de la discipline. Par la suite, les 30 crédits de la mineure seront transférés dans le programme choisi par l'étudiant: majeure en sciences des religions; majeure en théologie; baccalauréat en études religieuses, option sciences des religions; baccalauréat en études religieuses, option théologie.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

Automne

- **Automne 2019:** Du 1^{er} novembre 2018 au 1^{er} août 2019

Hiver

- **Hiver 2019:** Du 15 août 2018 au 1^{er} décembre 2018

Été

- **Été 2019:** Du 1^{er} novembre 2018 au 15 mars 2019

Structure du programme (1-885-1-1)

Version 01 (A19)

Le Baccalauréat comporte 90 crédits, dont 24 crédits obligatoires, 60 crédits à option et 6 crédits de cours au choix.

Le Baccalauréat en études religieuses a 2 orientations: Orientation Sciences des religions (segment 70) et Orientation Théologie (segment 71).

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 COMMUN AUX DEUX ORIENTATIONS

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante:

Cheminement régulier et cheminement honor: 9 crédits obligatoires, minimum 9 crédits à option et 6 crédits au choix.

Bloc 01A Concepts fondamentaux et méthodologie

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
REL 1111	Introduction à l'étude du religieux	3.0J
REL 1500	Introduction à la théologie	3.0J
REL 1900	Approches et outils en études religieuses	3.0J

Bloc 01B Transversalités en études religieuses

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
REL 1930	Bible, arts et culture	3.0	REL 3402	Stage 2 : Intégration	3.0
REL 2340	Nouveaux mouvements religieux et sectes	3.0	REL 3800	Praxéologie	3.0
REL 2380	La Bible comme littérature	3.0	REL 3940	Dialogue interreligieux	3.0
REL 2402	Stage 1 : Exploration	3.0	REL 3960	Spiritualité et intervention	3.0
REL 2420	Religions, violence et paix	3.0J	REL 3970	Question spéciale	3.0
REL 2920	Figures de la mystique	3.0			

Bloc 01C Langues

Option - Maximum 6 crédits

Ou tout autre cours de langue ancienne ou moderne jugé utile au cheminement de l'étudiant et approuvé par la direction des études de 1er cycle.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ARA 1901	Arabe 1 (niveau A1.1)	3.0J S	LAT 1111	Initiation à la langue latine 1	3.0S
ARA 1902	Arabe 2 (niveau A1.2)	3.0J	LAT 1121	Initiation à la langue latine 2	3.0S
ARA 1903	Arabe 3 (niveau A2.1)	3.0J	LAT 2011	Latin intermédiaire	3.0J
ARA 1904	Arabe 4 (niveau A2.2)	3.0J	LAT 2021	Latin avancé (A)	3.0
ARA 1912	Arabe A1	3.0J	LAT 2031	Latin avancé (B)	3.0J
ETM 2200	Latin médiéval 1	3.0J	REL 1720	Hébreu biblique 1	3.0J
GRC 1111	Initiation à la langue grecque 1	3.0S	REL 1721	Hébreu biblique 2	3.0J
GRC 1121	Initiation à la langue grecque 2	3.0S			

Bloc 01D Disciplines connexes

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 2020	Anthropologie de la religion	3.0S	PHI 1400	Problèmes en éthique	3.0S
ANT 3035	Dynamique socioculturelle	3.0	PHI 1520	Introduction à la métaphysique	3.0J
ARA 1001	Introduction au monde arabe 1	3.0J	PHI 3870	Philosophie médiévale arabe et juive	3.0
GER 1020D	Vieillesse, cultures et sociétés	3.0	PHI 3905	Philosophie de la religion	3.0
HGL 1021	Mythe et religion en Grèce ancienne	3.0J	SOL 2050	Sociologie du monde arabo-musulman	3.0J
HGL 1031	Mythe et religion dans le monde romain	3.0J	SOL 2104	Relations ethniques	3.0J
HST 2111	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes	3.0	SOL 2306	Sociologie des religions	3.0
HST 2128	Histoire religieuse du Moyen Âge	3.0	SVS 2378	Intervention communautaire	3.0S
HST 2621	Les religions de la Chine moderne	3.0J	SVS 3207	Gestion des organismes communautaires	3.0S
HST 3108	Religion et société au Moyen Âge	3.0	VIO 2015	Résolution de conflits	3.0J
JES 1000	L'intervenant et la relation d'aide	3.0S	VIO 2040Z	Violence et rapports interculturels	3.0S
LCO 1030	Postcolonialismes comparés	3.0			

Bloc 01Z Cours au choix

Choix - 6 crédits.

Sauf exception autorisée, les cours au choix doivent être choisis parmi les cours identifiés par un autre sigle que REL.

SEGMENT 70 PROPRE À L'ORIENTATION SCIENCES DES RELIGIONS

Les crédits de l'orientation sont répartis de la façon suivante: 15 crédits obligatoires et de 30 à 54 crédits à option.

Cheminement régulier : 15 crédits obligatoires et de 15 à 54 crédits à option.

Cheminement honor: 15 crédits obligatoires et de 27 à 54 crédits à option dont les 12 crédits des blocs 70V, 70W et 70X.

Bloc 70A Traditions spirituelles et religieuses - Introduction

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
REL 1220	Introduction au christianisme	3.0	REL 2240	Hindouisme: religion et culture	3.0J
REL 1230	Introduction à l'islam	3.0J	REL 2250	Bouddhisme : religion et culture	3.0J
REL 1240	Introduction au judaïsme	3.0			

Bloc 70B Traditions spirituelles et religieuses - Approfondissement

Option - Minimum 6 crédits, maximum 36 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 2965	Le bouddhisme chinois	3.0	REL 2280	La Kabbale et la mystique juive	3.0
REL 1130	Histoire générale des religions	3.0	REL 2290	Ésotérisme occidental, moderne et contemporain	3.0
REL 2140	Religions de la Méditerranée antique	3.0	REL 2360	Juifs, chrétiens, musulmans au Moyen Âge	3.0
REL 2220	Le Talmud et le judaïsme rabbinique	3.0J	REL 2980	Fondements religieux de l'Occident	3.0S
REL 2231	L'islam au Québec et en Amérique du Nord	3.0	REL 3221	Histoire du christianisme	3.0J
REL 2233	Pensée islamique, des origines à nos jours	3.0J	REL 3232	Soufisme, mystique de l'islam	3.0
REL 2260	Sikhisme: religion et culture	3.0	REL 3234	Textes fondateurs de l'islam	3.0
REL 2270	Traditions spirituelles autochtones	3.0J	REL 3910	Écrits juifs et chrétiens anciens	3.0

Bloc 70C Religions, culture et société

Option - Minimum 6 crédits, maximum 36 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
REL 1320	Rites et symboles	3.0	REL 2410	Religions, souffrance et guérison	3.0S
REL 1330	Religions et espace public	3.0J	REL 2430	Religions en milieux de santé	3.0
REL 1340	Religions, modernité et éthique	3.0S	REL 3310	Géopolitique des religions	3.0J
REL 2310	Histoire religieuse du Québec	3.0	REL 3320	Migration et diversité religieuse	3.0
REL 2311	Religion et psychologie	3.0	REL 3340	Le mourir et l'au-delà	3.0S
REL 2320	Patrimoine religieux du Québec	3.0	REL 3350	Croyance et psychanalyse 2 (Lacan)	3.0S
REL 2330	Cultures et spiritualités des jeunes	3.0S	REL 3920	Religions et sexualité	3.0
REL 2350	Croyance et psychanalyse 1 (Freud)	3.0	REL 3930	Féminismes et religions	3.0S
REL 2370	Islamisme : dynamiques et enjeux transnationaux	3.0			

Bloc 70D Formation complémentaire - Théologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 2865	Auteurs médiévaux (5e - 12e siècles)	3.0	REL 2660	Théologie et enjeux sociaux	3.0J
PHI 2870	Auteurs médiévaux (13e - 15e siècles)	3.0	REL 2700	Les évangiles	3.0
REL 1510	Bible juive/Ancien Testament	3.0	REL 2710	Israël biblique : archéologie et histoire	3.0
REL 1520	Nouveau Testament : une introduction	3.0	REL 2720	La tradition paulinienne	3.0
REL 1530	Introduction à la théologie pratique	3.0	REL 2730	La Torah, cœur de la Bible hébraïque	3.0
REL 2520	Interprétation, Bible et théologie	3.0	REL 2731	Les prophètes	3.0
REL 2610	Jésus et l'émergence du christianisme	3.0	REL 2800	Éducation de la foi	3.0S
REL 2620	L'Église	3.0J	REL 2810	Atelier de théologie pratique	3.0
REL 2630	Christianisme et spiritualité	3.0	REL 3600	Dieu: histoire, concept, expérience	3.0
REL 2650	Éthique théologique	3.0	REL 3630	Sacrements et ritualité chrétienne	3.0J

Bloc 70V Propre au Cheminement honor

Option - Maximum 6 crédits.

Cheminement régulier: 0 crédit; cheminement honor : 6 crédits. (Pour compléter le cheminement honor, les étudiants doivent réussir les cours REL 4000 et REL 4001).

COURS	TITRE	CR.H.
REL 4000	Lectures dirigées	3.0
REL 4001	Projet de recherche honor	3.0

Bloc 70W Propre au Cheminement honor : formation avancée 1

Option - Maximum 3 crédits.

Cheminement régulier: 0 crédit; cheminement honor : 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
REL 6120	Théories en sciences des religions	3.0S
REL 6210	Théories de la spiritualité	3.0J
REL 6311	Praxéologie	3.0J

Bloc 70X Cheminement honor: formation avancée 2

Option - Maximum 3 crédits.

Cheminement régulier: 0 crédit; cheminement honor : 3 crédits. Un cours de niveau 6000 doit être pris parmi les cours suivants ou parmi les autres cours de niveau 6000 offert par l'Institut. Il devra être approuvé par le directeur du programme.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
REL 6111	Approches en sciences des religions	3.0	REL 6124	Religions, diversité et sphère publique	3.0J
REL 6113	Étude empirique du religieux contemporain	3.0	REL 6220	Traditions spirituelles	3.0

SEGMENT 71 PROPRE À L'ORIENTATION THÉOLOGIE

Les crédits de l'orientation sont répartis de la façon suivante: 15 crédits obligatoires et de 30 à 54 crédits à option.

Cheminement régulier : 15 crédits obligatoires et de 15 à 54 crédits à option.

Cheminement honor: 15 crédits obligatoires et de 27 à 54 crédits à option dont les 12 crédits des blocs 71V, 71W et 71X.

Bloc 71A Fondements théologiques

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
REL 1510	Bible juive/Ancien Testament	3.0	REL 2610	Jésus et l'émergence du christianisme	3.0
REL 1520	Nouveau Testament : une introduction	3.0	REL 3600	Dieu: histoire, concept, expérience	3.0
REL 2520	Interprétation, Bible et théologie	3.0			

Bloc 71B Champ de spécialisation

Option - Minimum 12 crédits, maximum 36 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 2865	Auteurs médiévaux (5e - 12e siècles)	3.0	REL 2710	Israël biblique : archéologie et histoire	3.0
PHI 2870	Auteurs médiévaux (13e - 15e siècles)	3.0	REL 2720	La tradition paulinienne	3.0
REL 1530	Introduction à la théologie pratique	3.0	REL 2730	La Torah, cœur de la Bible hébraïque	3.0
REL 2620	L'Église	3.0J	REL 2731	Les prophètes	3.0
REL 2630	Christianisme et spiritualité	3.0	REL 2800	Éducation de la foi	3.0S
REL 2650	Éthique théologique	3.0	REL 2810	Atelier de théologie pratique	3.0
REL 2660	Théologie et enjeux sociaux	3.0J	REL 3630	Sacrements et ritualité chrétienne	3.0J
REL 2700	Les évangiles	3.0			

Bloc 71C Formation complémentaire - Sciences des religions

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
REL 1130	Histoire générale des religions	3.0	REL 2320	Patrimoine religieux du Québec	3.0
REL 1208	Introduction aux grandes religions	3.0	REL 2330	Cultures et spiritualités des jeunes	3.0S
REL 1220	Introduction au christianisme	3.0	REL 2350	Croyance et psychanalyse 1 (Freud)	3.0
REL 1230	Introduction à l'islam	3.0J	REL 2360	Juifs, chrétiens, musulmans au Moyen Âge	3.0
REL 1240	Introduction au judaïsme	3.0	REL 2370	Islamisme : dynamiques et enjeux transnationaux	3.0
REL 1320	Rites et symboles	3.0	REL 2410	Religions, souffrance et guérison	3.0S
REL 1330	Religions et espace public	3.0J	REL 2420	Religions, violence et paix	3.0J
REL 1340	Religions, modernité et éthique	3.0S	REL 2430	Religions en milieu de santé	3.0
REL 2140	Religions de la Méditerranée antique	3.0	REL 3221	Histoire du christianisme	3.0J
REL 2220	Le Talmud et le judaïsme rabbinique	3.0J	REL 3232	Soufisme, mystique de l'islam	3.0
REL 2231	L'islam au Québec et en Amérique du Nord	3.0	REL 3234	Textes fondateurs de l'islam	3.0
REL 2233	Pensée islamique, des origines à nos jours	3.0J	REL 3310	Géopolitique des religions	3.0J
REL 2240	Hindouisme: religion et culture	3.0J	REL 3320	Migration et diversité religieuse	3.0
REL 2250	Bouddhisme : religion et culture	3.0J	REL 3340	Le mourir et l'au-delà	3.0S
REL 2260	Sikhisme: religion et culture	3.0	REL 3350	Croyance et psychanalyse 2 (Lacan)	3.0S
REL 2280	La Kabbale et la mystique juive	3.0	REL 3910	Écrits juifs et chrétiens anciens	3.0
REL 2290	Ésotérisme occidental, moderne et contemporain	3.0	REL 3920	Religions et sexualité	3.0
REL 2310	Histoire religieuse du Québec	3.0	REL 3930	Féminismes et religions	3.0S
REL 2311	Religion et psychologie	3.0			

Bloc 71V Propre au cheminement honor

Option - Maximum 6 crédits.

Cheminement régulier: 0 crédit; cheminement honor : 6 crédits. (Pour compléter le cheminement honor, les étudiants doivent réussir les cours REL 4000 et REL 4001).

COURS	TITRE	CR.H.
REL 4000	Lectures dirigées	3.0
REL 4001	Projet de recherche honor	3.0

Bloc 71W Propre au cheminement honor : formation avancée 1

Option - Maximum 3 crédits.

Cheminement régulier: 0 crédit; cheminement honor : 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
REL 6210	Théories de la spiritualité	3.0J
REL 6310	Interprétation théologique et biblique	3.0S
REL 6311	Praxéologie	3.0J

Bloc 71X Propre au cheminement honor: formation avancée 2

Option - Maximum 3 crédits.

Cheminement régulier: 0 crédit; cheminement honor : 3 crédits. Un cours de niveau 6000 doit être pris parmi les cours suivants ou parmi les autres cours de niveau 6000 offert par l'Institut. Il devra être approuvé par le directeur du programme.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
REL 6315	Classiques de la théologie	3.0	REL 6320	Méthodes en exégèse biblique	3.0J
REL 6316	Courant théologique	3.0	REL 6322	Problématiques contemporaines et théologies	3.0J

Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Histoire	Baccalauréat	90 crédits	1-165-1-0	Jour
Philosophie	Baccalauréat	90 crédits	1-195-1-0	Jour Soir
Science politique	Baccalauréat	90 crédits	1-245-1-0	Jour
Théologie	Majeure	60 crédits	1-885-2-0	Jour Soir
Études religieuses	Mineure	30 crédits	1-885-4-0	Jour Soir

Règlement des études de 1^{er} cycle

Consulter les règlements des études de 1^{er} cycle : <http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

Règlement propre à ce programme d'études

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à plein temps ou à temps partiel.

- À plein temps, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et, sauf exception autorisée par le doyen ou l'autorité compétente, à un maximum de 18 crédits par trimestre.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de neuf crédits en quatre trimestres consécutifs.

Art 6.4 Prescription d'inscription

Cheminement honor : l'étudiant ayant complété 60 crédits de baccalauréat avec une moyenne cumulative de 3,7 peut s'inscrire à un cheminement honor. Le cheminement honor comprend les 12 crédits des blocs 70V, 70W et 70 X ou 71V, 71W et 71X, selon l'orientation. Les crédits du cheminement honor remplacent une partie des crédits à option. Le cheminement honor offre la possibilité d'un exercice de synthèse disciplinaire, d'une formation approfondie en recherche et prépare directement le passage à la maîtrise. Les cours de 2e cycle seront contributifs au programme en cas de passage à une maîtrise, où ils figurent à la structure de programme.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de six trimestres, la scolarité maximale, de six années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au baccalauréat ès arts (B.A.).

Les étudiants inscrits dans un cheminement honor auront la mention Cheminement honor s'ils ont maintenu une moyenne de 3,3 et plus sur l'ensemble des 90 crédits de leur baccalauréat.